

Responsabilité fiduciaire

Améliorez votre stratégie d'atténuation des risques

La récente hausse de litiges concernant des frais excessifs et d'autres aspects des régimes de retraite aux États-Unis ont suscité des préoccupations chez les promoteurs et les administrateurs canadiens de régimes de retraite concernant leurs propres aspects potentiels de responsabilité fiduciaire.

Contexte des régimes de retraite au Canada

Au Canada, les promoteurs de régimes de retraite ont l'obligation, en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* et d'autres lois provinciales, d'agir uniquement dans l'intérêt des participants au régime et non dans celui des entreprises. Parmi bien d'autres, leurs responsabilités comprennent la prise de décisions prudentes, la diversification des placements et le respect des documents des régimes. En vertu de ces lois, les promoteurs de régimes de retraite peuvent être tenus personnellement responsables d'un manquement à une obligation fiduciaire.

Les erreurs ou les mauvaises décisions concernant la conception, le financement, l'administration et la cessation de régimes, ou encore la gestion des fournisseurs, peuvent avoir des implications importantes pour les fiduciaires de régimes, et les exposent à des litiges potentiels. Les allégations de manquement aux obligations fiduciaires découlent généralement des éléments suivants :

- Frais excessifs
- Fausse déclaration ou omission de divulguer des renseignements
- Supervision négligente
- Choix inapproprié de tiers
- Conflit d'intérêts

Les promoteurs de régimes pourraient ne pas être en mesure d'indemniser les fiduciaires pour des raisons comme des difficultés financières, une entente d'indemnisation imprécise ou une interdiction prévue par la loi.

L'assurance responsabilité fiduciaire offre aux promoteurs et aux fiduciaires de régimes une protection contre la responsabilité personnelle et les coûts associés à la défense contre les poursuites découlant d'une allégation de mauvaise gestion des régimes et de leurs actifs.

Cinq raisons pour lesquelles votre entreprise devrait envisager de souscrire une assurance responsabilité fiduciaire



Les lois sur les pensions imposent aux fiduciaires de régimes une norme de diligence plus stricte.



Les personnes qui administrent des régimes de retraite peuvent en être les fiduciaires à leur insu.



Les lois sur les pensions imposent une responsabilité personnelle aux fiduciaires; ceux qui ne disposent pas d'une assurance mettent peut-être leurs actifs personnels en danger.



Les régimes ne peuvent pas légalement indemniser les fiduciaires pour les sinistres dont ils sont responsables ni les dégager de leur responsabilité, et les promoteurs pourraient refuser ou ne pas être en mesure de les indemniser.



Les fiduciaires demeurent responsables même lorsqu'ils délèguent la supervision à des fournisseurs tiers

Cette assurance est un outil efficace d'atténuation des risques pour toute entreprise qui gère un régime de retraite d'employés, et devrait faire partie intégrante de la gouvernance des entreprises.

L'avantage de Marsh

Le groupe d'expertise FINPRO de Marsh possède depuis longtemps une expertise spécialisée dans l'industrie pour vous aider à cerner et à gérer les risques de votre entreprise, ainsi qu'à protéger votre entreprise des risques juridiques et réglementaires de plus en plus importants. En tant que conseillers en gestion des risques globaux, nous aidons nos clients à déceler les signes d'exposition aux risques dans leurs contrôles fiduciaires et à apporter des changements afin de corriger toute lacune. Nous conseillons les clients sur leurs besoins d'assurance responsabilité fiduciaire en concevant des programmes bien élaborés de responsabilité fiduciaire allant de l'évaluation des montants de garantie à la sélection d'assureurs afin d'atténuer les risques de litige. Nos meilleurs assistants judiciaires en cas de réclamation sont là pour aider les clients à gérer les réclamations dès le début.

Allez plus loin dans la gestion de vos risques; Mercer offre des solutions novatrices de placement qui aident les promoteurs de régimes à gérer leurs risques de responsabilité fiduciaire et à atteindre leurs objectifs plus efficacement.

Comment Mercer peut aider

L'administration et la gestion des prestations de retraite et d'épargne peuvent être difficiles. Toutefois, les promoteurs de régimes savent qu'ils ont besoin de structures solides de gouvernance et de mise en œuvre s'ils veulent atteindre leurs objectifs financiers uniques. Les directeurs externes d'investissement de Mercer peuvent aider les promoteurs de régimes à établir une stratégie d'investissement en offrant l'expertise et l'agilité supérieures nécessaires pour fonctionner dans les marchés très difficiles.

Grâce à la plateforme de directeurs externes d'investissement de Mercer, vous pouvez déléguer le fardeau de la mise en œuvre, de la surveillance et de la production de rapports. Vous pouvez leur assigner la gestion quotidienne de votre programme d'investissement tout en libérant vos employés pour qu'ils puissent générer de la valeur stratégique, poursuivre votre mission et transformer votre entreprise.

En faisant appel à Marsh et Mercer, les promoteurs et les fiduciaires de régimes peuvent avoir accès à une vaste expérience en assurances propres aux différentes industries, et vraiment comprendre comment l'utilisation des bonnes données avec une touche humaine peut aider à atténuer un éventail de risques auxquels leur entreprise est exposée.

Marsh est une société de Marsh McLennan.

Le présent document et les recommandations, les données d'analyse ou les avis offerts par Marsh (collectivement, l'« analyse de Marsh ») ne constituent pas des conseils sur une situation personnelle et ne doivent pas servir de fondement en ce sens. Le présent document contient des renseignements confidentiels et exclusifs à Marsh et il ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, y compris à d'autres assureurs, sans l'accord écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que courtiers d'assurance et consultants en prévention des sinistres, et ils ne doivent pas être considérés comme étant des conseils dans ces domaines, conseils que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels spécialisés. Les modélisations, les données d'analyse ou les projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait pourrait être notablement bouleversée si les hypothèses, les conditions, les renseignements ou les facteurs sur lesquels l'analyse se fonde devaient s'avérer inexacts ou incomplets, ou s'ils venaient à changer. Les renseignements figurant aux présentes sont fondés sur des sources que nous jugeons fiables, mais nous ne formulons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie quant à leur exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente conclue entre Marsh et vous, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour l'analyse de Marsh et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service fourni à Marsh ou à vous par un tiers. Marsh ne formule aucune assertion et ne donne aucune garantie en ce qui concerne l'application des libellés des polices ou la situation financière ou la solvabilité d'assureurs ou de réassureurs. Marsh ne donne aucune garantie quant à l'offre, au coût ou aux modalités de la couverture d'assurance.

« Les souscripteurs surveillent de plus en plus les promoteurs de régimes en ce qui a trait à la diligence raisonnable, aux coûts pour les participants, aux options d'investissement offertes, aux filiales ou sociétés affiliées, à la documentation et à l'expertise. Trouver une couverture adéquate pour protéger les fiduciaires de régimes de retraite de sociétés et d'employeurs uniques est devenu clairement plus difficile. »

Kate Maybee

CPCU, vice-présidente principale et responsable des produits pour fiduciaires, Groupe d'expertise FINPRO de Marsh

À propos de Marsh

Marsh est le chef de file mondial du courtage d'assurances et des services-conseils en gestion de risques. Avec ses quelque 45 000 employés à l'œuvre dans 130 pays, Marsh aide les particuliers et les sociétés en leur offrant des solutions de gestion de risques et des services-conseils fondés sur les données. Marsh est une entreprise de Marsh McLennan (NYSE : MMC), la plus importante société de services professionnels dans les domaines du risque, de la stratégie et du capital humain au monde. Affichant un chiffre d'affaires de près de 20 milliards de dollars, Marsh McLennan guide ses clients dans un environnement de plus en plus dynamique et complexe par l'intermédiaire de ses quatre entreprises dominantes dans le marché : Marsh, Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman. Pour en savoir plus, consultez le marsh.com, suivez-nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/marsh) et sur [Twitter](https://twitter.com/marsh).